

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 17 septembre 2024REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et GaronneL'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement
convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de
ses séances.

Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absents : 0

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel
DUBAUX, Éric FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Antoine
ZANOTTO, Ulysse SUC et Christian MICHELET ; Mmes Laurence
TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE, Delphine SCHWARTZ et Françoise
JORREY.**Excusés** : Mesdames Estelle ASPART et Laure BRAQUEHAIS.**Pouvoirs** : Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian
MICHELET ; Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE.**Absent** :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation :

Le 11 septembre 2024

Objet : Avenants n°3 – travaux supplémentaires - MAPA « Extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes ».

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les avenants n°3 aux actes d'engagement du marché public dénommé : « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes », situé 262 rue du bourg, qui ont pour objet de faire apparaître les modifications en plus-values apportées au marché de base telles que détaillées ci-après :

Lot	Dénomination de l'entreprise	Marché initial	Avenants n°3 travaux H.T	Nouveau Marché montant H.T
1	S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE	36 674.14 €	12 410.00 €	53 544.14 €
9	ETS DUPLAN	20 717.80 €	1 375.73 €	18 699.45 €
8	S.A.S CUISINE PROFESSIONNELLE	16 128.55 €	66.00 €	20 714.07 €
TOTAL				
TOTAL MARCHE H.T		147 585.01 €	13 851.73 €	167 022.18 €
T.V.A 20.00%		29 517.00 €	2 770.35 €	33 404.44 €
TOTAL T.T.C		177 102.01 €	16 622.08 €	200 426.62 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE et **VALIDE** les modifications apportées au marché de base du marché public - « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes » telles que détaillées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°3 aux actes d'engagement (annexés à la présente délibération) pour les entreprises S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE, ETS DUPLAN et S.A.S CUISINE PROFESSIONNELLE.

Adopté à 12 voix pour ; 2 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 19.09.2024

